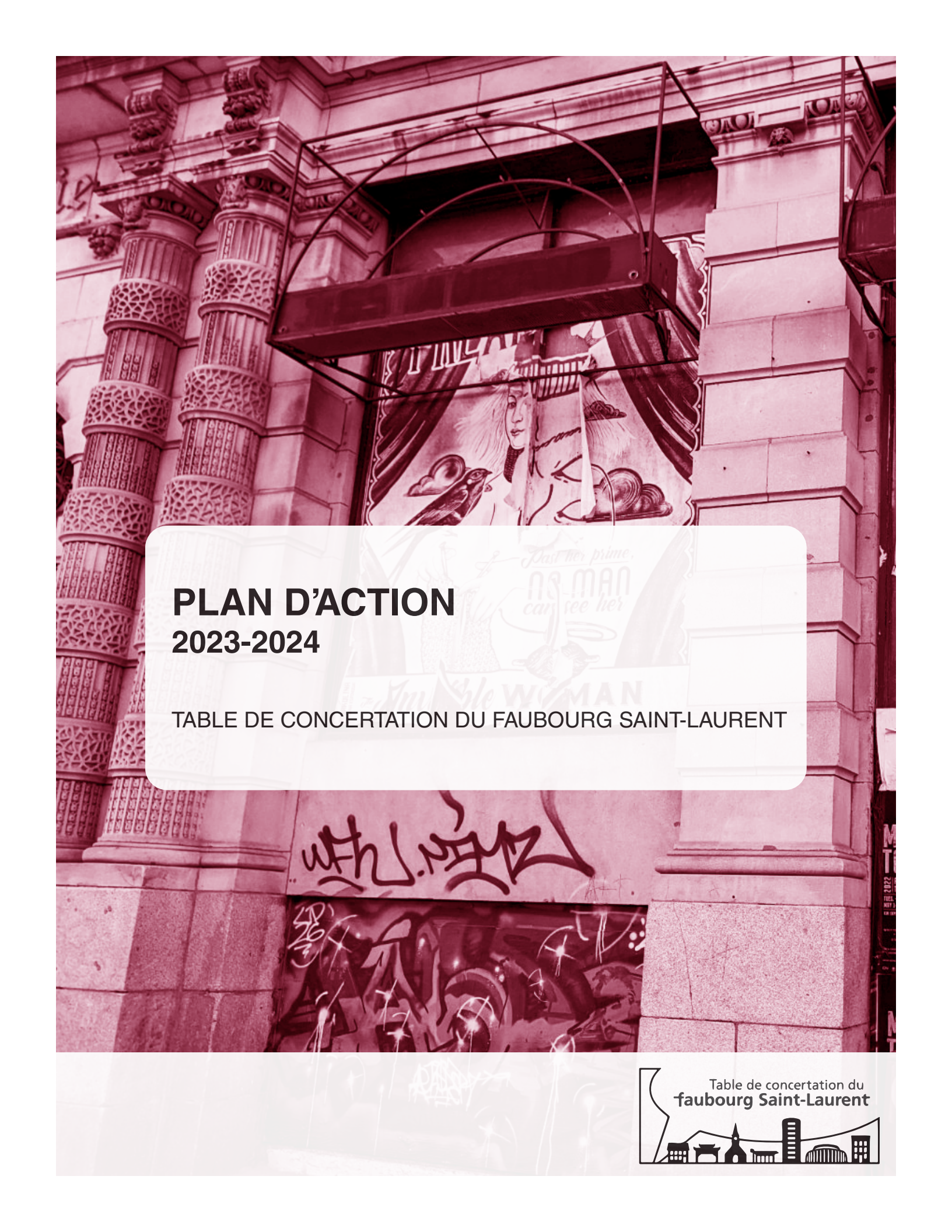




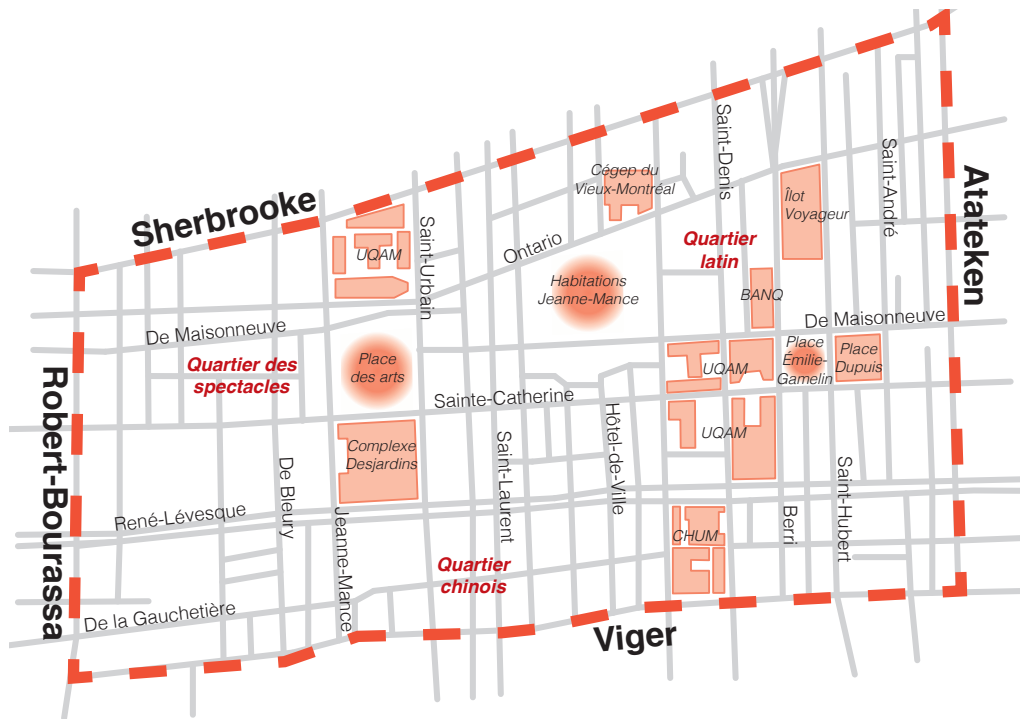
PLAN D'ACTION 2023-2024

TABLE DE CONCERTATION DU FAUBOURG SAINT-LAURENT

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	4
A) Mettre en oeuvre le Plan de quartier	5
1) La cohabitation sociale	5
2) Le logement social et communautaire	7
3) Les services de proximité	8
4) Le soutien aux organismes communautaires	9
5) La rétention des familles	10
B) Agir sur des enjeux montréalais	11
1) Réflexions sur le territoire	11
2) Demandes d'asile	12
C) Renforcer la vie associative	13
D) Assurer la saine gestion de l'organisation	14

LE FAUBOURG SAINT-LAURENT



PLAN D'ACTION 2023-24

Table de concertation du faubourg Saint-Laurent

INTRODUCTION

La priorité de la Table de concertation du faubourg Saint-Laurent (TCFSL) pour 2023-24 sera de commencer la mise en oeuvre de son nouveau Plan de Quartier qui s'étendra jusqu'en 2028. **Le document présent, soit le Plan d'action 2023-24, n'est que partiel puisque le Plan de quartier 2023-28 est en rédaction.** Il sera dévoilé à l'assemblée générale annuelle de la Table.

À ce stade, nous pouvons tout de même dégager certaines actions qui seront entreprises dans l'année à venir puisque le nouveau Plan de quartier reprendra plusieurs axes sur lesquels l'équipe et les partenaires de la Table travaillent déjà.

Bien que la rédaction du Plan de quartier 2023-28 ne soit pas terminée, nous pouvons déjà annoncer que les **6 axes de travail** (nommés changements souhaités) sur lesquels la Table travaillera dans les prochaines années. 5 d'entre eux correspondent déjà à nos axes de travail des 5 dernières années :

1. Les personnes qui fréquentent et habitent le faubourg Saint-Laurent, incluant les personnes en situation de marginalité, sont informées des lieux d'implication, et leurs expertises et réalités sont connues et reconnues. Ainsi, elles participent activement à la cohésion sociale en créant des espaces publics inclusifs et sécuritaires.
2. Le faubourg Saint-Laurent voit se construire des projets de logements sociaux accessibles financièrement et universellement et qui sont adaptés à tous les types de ménages au coeur d'un environnement vert.
3. Une offre variée de locaux et de terrains abordables est disponible pour les activités communautaires et commerciales, assurant ainsi l'accès aux produits et services de proximité.
4. Le Carrefour communautaire est une priorité pour le quartier et est en voie d'être construit dans le but d'offrir des services de proximité à la population et un espace de rencontre pour tous les groupes d'âge.
5. Le faubourg Saint-Laurent déploie une stratégie «Centre-ville Ami des familles» visant à développer un milieu de vie vert et sécuritaire, offrant des infrastructures nécessaires au développement des enfants.
6. La sécurité des piéton·nes et des personnes se déplaçant de manière active est assurée par des aménagements adaptés et des mécanismes rigoureux d'entretien des voies publiques quatre saisons.

À défaut de pouvoir présenter un plan d'action annuel basé sur le futur Plan de quartier, les prochaines pages feront le portrait des actions qui seront posées par l'équipe de la Table et qui sont en adéquation avec les plans de quartier passés et futurs. Le document reprend la structure du plan 2015-22.

A) METTRE EN ŒUVRE LE PLAN DE QUARTIER

1- POURSUIVRE LES TRAVAUX EN COHABITATION SOCIALE

La Table de concertation occupe toujours un rôle important de mise en commun des efforts des acteurs du quartier en matière de cohabitation, tout comme elle sert de lien entre les divers comités riverains et les intervenant·es qui sillonnent le territoire.

La Table prend le pouls des différents secteurs de son territoire et organise les réunions de riverain·es au besoin. Elle retransmet leurs doléances au comité de cohabitation dont elle assure la coordination. Elle participe aussi à divers comités (comité local de seringues à la traîne, Relance du Quartier latin, Place Émilie-Gamelin, Habitations les 5 continents) afin de rester à l'affût des derniers travaux en matière de cohabitation et d'alimenter ces comités des réalités du faubourg.

La Table mènera notamment les actions suivantes en 2023-2024 :

- Développer, dans le cadre du **PIC2** de Centraide, un projet collectif autour des enjeux du quartier liés à la cohabitation, participer aux suivis des actions entre partenaires, et collaborer à la captation des apprentissages réalisés lors de cette démarche;
- Poursuivre la **contribution aux comités et concertations existants** (Comité Cohabitation, Hôtel des Arts / Milton-Parc, CAVI) et toute autre instance nécessaire selon les dynamiques et les besoins du quartier;
- Collaborer avec l'OMHM, le CRIC, les tables sectorielles (0-5 et 6-12) et le CLSC des Faubourgs pour **soutenir le travail de l'agente de milieu qui œuvre auprès des familles les plus vulnérables du quartier**, qui vivent des situations de précarité et de cohabitation sociale tendue dans certaines habitations du secteur;
- Participer à ou faciliter des **projets de verdissement ou d'animation sur des places publiques** (ruelles, coopérative Les Valoristes, terrains vacants) afin d'identifier les dynamiques sociales du secteur et, le cas échéant, augmenter le sentiment de sécurité et favoriser une cohabitation harmonieuse.



CARTE DES SECTEURS D'INTERVENTION

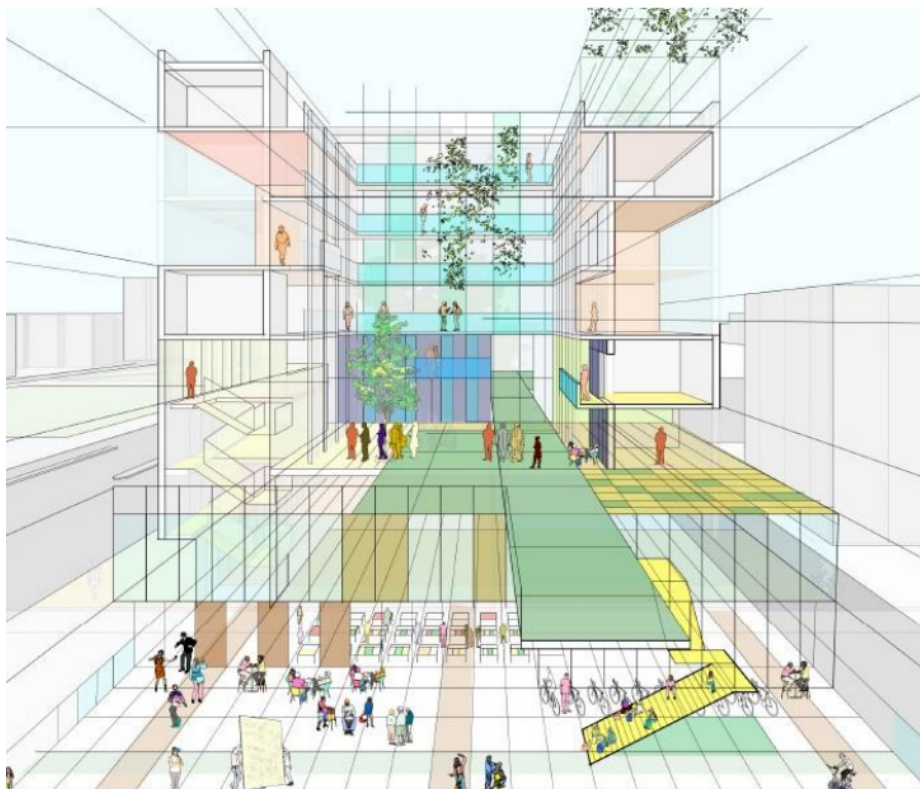
- Comité bon voisinage - Cactus Montréal
- Hôtel des arts - PAQ
- Ancienne gare routière et Place Émilie-Gamelin
- Quartier chinois
- Quartier latin



2- POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE LOGEMENTS SOCIAUX DANS LE FAUBOURG

La TCFSL poursuivra son implication au sein d'Habiter Ville-Marie, la concertation en logement de l'arrondissement, ainsi que son travail pour les projets de la Maison du Savoir et de la Littérature (MSL) et du Quadrilatère de la Miséricorde. Elle aura donc comme objectifs de :

- Travailler au sein d'**Habiter Ville-Marie** sur les façons de promouvoir le développement du logement social et abordable auprès des autorités municipales et des promoteurs afin de bonifier les politiques et les pratiques en la matière (ex: suivi de l'application du Règlement pour une métropole mixte, maintien des objectifs de logements sociaux par l'administration municipale, utilisation réfléchie du droit de préemption, etc.).
- Travailler de concert avec la Table ronde du Quartier chinois et la Direction de l'habitation sur un projet de **logement communautaire et social près du Centre culturel chinois**, dans l'optique d'un développement inclusif du secteur.
- Poursuivre la coordination du comité de projet de redéveloppement communautaire du **Quadrilatère de la Miséricorde** et occuper le poste de trésorier-secrétaire sur son conseil d'administration. Poursuivre le travail administratif de l'OBNL de développement, veiller à sa bonne gestion, voir à des modalités de développement du site pour des fins de logement social auprès de la ville et de la SQI.
- S'impliquer activement dans le comité de projet de la **Maison du Savoir et de la Littérature**, concrétiser des engagements financiers avec des bailleurs sociaux, participer à l'exposition du projet à la Biennale d'architecture de Venise, et permettre l'avènement de ce projet sur un des terrains publics du faubourg Saint-Laurent (ex: Îlot Voyageur).



Coupe du projet de la Maison du Savoir et de la Littérature

3- DÉVELOPPER L'ACCESSIBILITÉ À DES SERVICES DE PROXIMITÉ

En matière de **sécurité alimentaire**, la Table se donne comme objectifs de :

- Poursuivre l'implication au sein de la Table Cigal;
- En tant que membre du ROAF (Regroupement des organismes aînés des Faubourgs), participer aux réunions régulières ainsi qu'à des projets permettant de répondre aux besoins particuliers des personnes aînées, par exemple en soutenant les initiatives d'un comité se penchant sur les enjeux spécifiques du logement.
- Développer le partenariat avec les Cyclistes Solidaires afin d'établir un réseau de bénévoles permettant d'augmenter les livraisons de nourriture aux populations vulnérables.



Coopérative les Valoristes dans l'ancienne gare routière (crédit photo: Aliette Saint-Pierre)

4- SOUTENIR LES ORGANISMES DU FAUBOURG ET DÉVELOPPER DES LOCAUX COMMUNAUTAIRES

En matière de soutien aux organismes communautaires, la Table exerce principalement son leadership dans le développement du Carrefour communautaire du faubourg Saint-Laurent. En 2023-24 la Table prévoit :

- **Soutenir l'OBNL de développement du Carrefour**, notamment en remplissant les demandes de financement, en rédigeant les notes des rencontres, en faisant les suivis auprès des différents partenaires des organismes et en s'acquittant des tâches administratives qui lui sont confiées;
- **Mettre sur pied un comité de financement** pour le Carrefour communautaire et poursuivre l'animation du comité technique en collaboration avec la firme Rayside-Labossière, le GRT Groupe CDH, l'Arrondissement de Ville-Marie et la Corporation des Habitations Jeanne-Mance;
- Finaliser la compilation des locaux demandés et les **espaces mutualisés**, notamment en impliquant de nouveaux organismes au besoin;
- Rencontrer des bailleurs de fonds potentiels et élaborer les demandes de financement en pré-démarrage et démarrage, notamment auprès de l'Initiative immobilière communautaire du Grand Montréal et du Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole.



Modélisation du Carrefour communautaire dans le parc Toussaint-Louverture par Rayside-Labossière

En vue d'assurer un meilleur arrimage de son Plan de quartier avec les différents **organismes communautaires** du territoire, la Table déploiera en 2023-2024 un sondage sur leurs besoins afin de mieux comprendre leurs réalités et déterminer les moyens les plus efficaces pour les soutenir dans leur mission. Entre autres retombées positives, la démarche permettra de :

- Comprendre les besoins : Financement, bénévoles, ressources, sensibilisation, formation, etc. Cela aidera à mieux cibler les ressources et approches qui seront les plus efficaces pour les soutenir et collaborer.
- Évaluer les liens de collaboration : Le sondage aidera à évaluer l'efficacité des liens existants ou à développer entre organismes communautaires. Les résultats permettront également de déterminer si les liens existants sont efficaces, s'ils répondent aux besoins actuels ou si de nouveaux liens doivent être mis en place.
- Encourager la participation : Les résultats pourront également aider à renforcer la confiance et la collaboration entre les organisations et les parties prenantes concernées.

5- RETENIR ET ATTIRER LES FAMILLES EN TRAVAILLANT À L'IMPLANTATION D'UNE ÉCOLE DE QUARTIER

En ce qui concerne le projet d'une école primaire publique pour le faubourg, la Table prévoit en 2023-24 :

- Continuer les suivis avec la Ville de Montréal sur les **normes d'implantation architecturale d'une école en centre-ville** ainsi que la veille sur les pratiques inspirantes dans un contexte urbain densément peuplé;
- Promouvoir le projet en informant les parents du quartier à ce sujet lors de différents événements.



Projet d'école du faubourg [disponible en ligne](#)

B) AGIR SUR DES ENJEUX MONTRÉALAIS

1- PARTICIPER AUX RÉFLEXIONS SUR CERTAINS PROGRAMMES CONCERNANT LE TERRITOIRE DU FAUBOURG

- Poursuivre l'implication de la TCFSL à toutes les instances de la **Coalition montréalaise des Tables de quartier (CMTQ)**, et plus particulièrement sur le rayonnement, la valorisation et le financement des Tables de quartier.
- Participer à la réflexion sur le redéploiement de l'Initiative montréalaise de développement social, l'enveloppe financière de base des Tables de quartier, avec les partenaires de l'Initiative.
- Poursuivre la réflexion et assurer la prise en compte des besoins des demandeurs d'asile dans les services sociaux et communautaires à Montréal.
- Collaborer à un projet de communauté des possibles sur la transition socioécologique à Montréal, avec Transition en commun.
- Soutenir par notre expertise les travaux sur l'avenir du Village, notamment sur les enjeux de cohabitation dans le Village.



2- DEMANDEURS D'ASILE SUR LE TERRITOIRE DU FAUBOURG SAINT-LAURENT

Sur le territoire du faubourg Saint-Laurent se trouve l'hôtel Place Dupuis converti par le gouvernement fédéral en hébergement pour les demandeurs d'asile. Dans ce secteur se concentrent aussi depuis des décennies des problématiques d'itinérance, de toxicomanie, de santé mentale et de pauvreté, rendant la cohabitation avec les résident·es difficile. Le territoire du faubourg est un endroit névralgique de la consommation et de la vente de drogues à Montréal.



Les demandeurs d'asile, déjà très vulnérables puisqu'en situation irrégulière sur le territoire, fréquentent le métro Berri et les alentours du parc Émilie Gamelin à proximité de l'hôtel Place Dupuis. Or, ce secteur est un des plus criminalisés de Montréal, ce qui expose davantage ces personnes à des risques de victimisation (voies de fait, vol, intimidation, fraude, abus de la part des employeurs, proxénétisme, etc.), mais aussi de criminalisation pour des raisons de survie. Sans oublier que les demandeurs peuvent aussi se retrouver en situation d'itinérance en raison de difficultés liées à l'accès aux logements.

D'ailleurs, les organisations de l'arrondissement Ville-Marie qui fournissent de l'hébergement, des vêtements et de l'aide alimentaire à la population itinérante ont constaté une forte augmentation de la demande de services de la part des personnes demandant l'asile (familles et individus). Malgré cette situation, le territoire du faubourg Saint-Laurent ne dispose pas d'une organisation spécifique dédiée à soutenir cette clientèle.

Collaboration de la Table

Vers la fin de l'année 2022 et le début de 2023 deux initiatives ont été lancées concernant l'arrivée massive des personnes demandeuses d'asile sur le territoire de Montréal depuis la réouverture des frontières (novembre 2021). L'objectif de ces deux initiatives était de dresser le plus rapidement possible un **portrait général des enjeux et besoins en lien avec les personnes demandeuses d'asile** afin de le partager avec les différents partenaires institutionnels et régionaux impliqués. De plus, ces initiatives visent à contribuer à une meilleure compréhension des brèches de services et d'informations transmises auprès de ces populations.

En 2023-24, des rencontres sont prévues afin de présenter les résultats du sondage, d'identifier des pistes de solutions et des besoins non couverts et de dresser un plan d'action visant à soulager les organisations. Une consultation des participant·es a permis d'amorcer la constitution d'un plaidoyer et de prendre connaissance des ressources afin de mieux référer et veiller aux soutiens de la population.

C) RENFORCER LA VIE ASSOCIATIVE

1- AUGMENTER ET CONSOLIDER LE MEMBERSHIP

La Table compte désormais 148 membres. Il s'agit d'un bon niveau de membership avec un nombre élevé d'organismes communautaires et de groupes (69). Les objectifs pour 2023-24 sont :

- Recruter de nouveaux membres principalement parmi les résident·es et les travailleur·euses. Un effort particulier sera fait pour recruter des étudiant·es.
- Intégrer un membre désigné de la Table ronde du Quartier chinois au conseil d'administration de la TCFSL.



Carton d'adhésion à la Table

2- PLAN DE COMMUNICATION 2023-24

Afin de mieux promouvoir sa mission, de mobiliser des ressources, de renforcer les liens de collaboration et de bâtir des partenariats pour optimiser son impact, la Table se donne comme objectif de concevoir un plan de communication 2023-24.

De cette manière, la Table pourra :

- **Promouvoir sa mission et ses valeurs** : cela permettra de sensibiliser les gens à la mission de l'organisation et de renforcer son impact.
- **Mobiliser les acteurs du territoire** : les partenaires, résident·es et commerçant·es jouent un rôle clé pour atteindre nos objectifs. Un plan de communication aidera à mobiliser les acteurs du territoire en leur offrant des informations sur les opportunités d'implication et en mettant en valeur leur travail.
- **Renforcer sa présence dans le territoire** : la Table est une organisation de proximité qui entretient des liens de confiance étroits avec les résident·es, les partenaires, les organisations et les institutions du faubourg.
- **Établir des partenariats** : une grande partie du travail de la Table repose sur la collaboration avec d'autres organisations pour mener à bien sa mission. Le plan de communication aidera à établir des partenariats en présentant les avantages de la collaboration pour faire face aux enjeux territoriaux.

D) ASSURER LA SAINTE GESTION DE L'ORGANISME

1- ASSURER UNE SAINTE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES

- Poursuivre l'application de l'outil d'évaluation de la performance pour les employé·es de la permanence (coordonnateur, chargée de concertation, adjointe administrative et chargé de communication) en intégrant des objectifs de développement.
- Consolider la permanence de 4 travailleur·euses dans l'équipe.
- Terminer la bonification des conditions de travail de l'équipe grâce au budget augmenté de 100 000\$ annuellement provenant de la Fondation Lucie et André Chagnon.

2- RENFORCER LES PRATIQUES DE DOCUMENTATION ET D'ÉVALUATION

Depuis quelques années, les partenaires de l'Initiative demandent à ce que les Tables mettent sur pied un processus d'autoévaluation des impacts qu'elles génèrent dans leur milieu.

- Poursuivre, avec le comité exécutif, l'exercice d'autoévaluation grâce aux mesures récoltées par la permanence de la Table et dûment consignées dans un document d'autoévaluation annuelle produit chaque automne.

* * *